



No de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER



Province de Québec  
**MRC de la Haute-Côte-Nord**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer tenue le 14 octobre 2015 à l'endroit ordinaire des séances. Sont présents les conseillères et les conseillers suivantes(s) : madame Hélène Tremblay et madame Nady Sirois ainsi que messieurs Roberto Emond, Yvan Maltais et Louis Emond sous la présidence du maire, monsieur Gontran Tremblay tous membres du Conseil et formant quorum. Est également présente la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Nancy Roussel.

Absence : Monsieur Michel Chamberland

Le maire, monsieur Gontran Tremblay ouvre la séance à 19h.

15-10-6490

### **ORDRE DU JOUR/ ACCEPTATION**

Il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que lu et tel que reproduit ci-après;

- Ouverture de la séance.
- 1.0 (\*) Acceptation de l'ordre du jour. (Rés)
  - 2.0 (\*) Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2015 et de la séance extraordinaire du 14 septembre 2015/ Suivi des procès-verbaux. (Rés.)
  - 3.0 Finances:
    - 3.1 (\*) État des revenus et dépenses au 30 septembre 2015. (Info)
    - 3.2 (\*) Acceptation des déboursés au 30 septembre 2015 et des comptes à payer au 14 octobre 2015. (Rés.)
    - 3.3 (\*) Radiation. (Rés.)
  - 4.0 Rapport des activités mensuelles du maire. (Info)
  - 5.0 Mise aux normes de l'eau potable :
    - 5.1 (\*) Raccordement du puits no. 4/ Suivi. (Info)
    - 5.2 (\*) Aménagement du nouveau puits no. 2/ Recommandations d'AquaTer-Eau inc. suite à l'inspection. (Rés.)
  - 6.0 Travaux d'assainissement des eaux usées et autres travaux municipaux connexes/ Pompe au poste de pompage principal/ Mise en demeure. (Rés.)
  - 7.0 (\*) Dossier réclamation « Division des petites créances » contre la Municipalité par le propriétaire du 363, rue Principale/ Nomination d'un représentant de la Municipalité en regard du dossier. (Rés.)
  - 8.0 (\*) Règlement relatif à l'adoption des prévisions budgétaires 2016, du plan triennal d'immobilisation ainsi qu'à l'imposition 2016 de la taxe foncière générale, d'une taxe spéciale pour le service de l'égout et des taxes de services d'aqueduc, des vidanges et de l'égout. (Avis de motion)
  - 9.0 (\*) Plan des mesures d'urgence/ Acceptation de l'organigramme des personnes ressources. (Rés.)
  - 10.0 (\*) Liste des dossiers à détruire au 30 septembre 2015. (Rés.)
  - 11.0 (\*) Nomination d'un maire suppléant. (Rés.)
  - 12.0 (\*) Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2016. (Rés.)
  - 13.0 (\*) Frais de quaiage 2015/ Demande d'un utilisateur pour un demi-tarif. (Rés.)
  - 14.0 Vente de biens municipaux/ Autorisation. (Rés.)



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

No de résolution  
ou annotation

- 15.0 (\*) Hygiène du milieu/ Nettoyage du réseau d'égout/ Coût des réparations requises suite à l'inspection du camion International 1963. (Rés.)
- 16.0 Plaisirs d'hiver 2016/ Organisation. (Rés.)
- 17.0 Développement touristique/ Projet de régularisation du kiosque local d'information auprès de l'ATR Manicouagan. (Rés.)
- 18.0 Fermeture du kiosque touristique et nouvel horaire de l'agente de développement par intérim. (Rés.)
- 19.0 Indicateurs de gestion 2014/ Dépôt et adoption pour transmission au ministère. (Rés.)
- 20.0 Demandes d'appuis, financières et/ou de partenariat :
  - 20.1 Comité de gestion du chemin forestier/ Demande d'aide financière. (Rés.)
  - 20.2 (\*) La Boule Argentée/ Demande de paiement du MEV. (Rés.)
  - 20.3 (\*) Fabrique Ste-Anne de Portneuf/ Demande d'aide financière. (Rés.)
  - 20.4 (\*) Association forestière Côte-Nord/ Demande d'appui pour le maintien d'une aide financière de 25 000\$ par le milieu régional. (Rés.)
- 21.0 Correspondance.
- 22.0 Affaires nouvelles :
  - 22.1 Sentier de Noël 2015/ Atelier de formation/ Offre de service de Espace K Théâtre. (Rés.)
  - 22.2
- 23.0 Période de questions.
- 24.0 Fermeture.

QUE l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de ladite séance.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

15-10-6491

**PROCÈS-VERBAUX/ ACCEPTATION ET SUIVI**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2015 et de celui de la séance extraordinaire du 14 septembre 2015 et qu'ils reflètent fidèlement les décisions prises;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu un suivi desdits procès-verbaux, par la directrice générale, le 13 octobre 2015 en séance préparatoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2015 et celui de la séance extraordinaire du 14 septembre 2015 soient acceptés tels que transmis.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

Info

**FINANCES/ ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 SEPTEMBRE 2015**

Les membres du conseil municipal reconnaissent avoir préalablement reçu copie et pris connaissance de l'état des revenus et dépenses au 30 septembre 2015.



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

No de résolution  
ou annotation

**15-10-6492**

**FINANCES/ ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS AU 30 SEPTEMBRE 2015 ET DES  
COMPTES À PAYER AU 14 OCTOBRE 2015/ ACCEPTATION**

Il est proposé par monsieur Roberto Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES  
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal accepte la liste des comptes à payer en date du  
14 octobre 2015 qui totalise un montant de 18 225.15\$;

QUE le conseil municipal accepte aussi la liste sélective des déboursés en date  
du 30 septembre 2015 qui totalise un montant de 71 745.96\$. Le conseil municipal  
reconnait en avoir reçu copie préalablement à la présente séance, en avoir pris  
connaissance, avoir posé toutes les questions et obtenu toutes les réponses relatives  
à ces déboursés.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

**15-10-6493**

**RADIATION**

Il est proposé par madame Nady Sirois et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES  
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la demande de radiation suivante soit acceptée :

- F0888.27.5639 : 70.24\$

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

**Info**

**RAPPORT DES ACTIVITÉS MENSUELLES DU MAIRE**

**Septembre 2015**

- 03 septembre 2015 : MRC/ Rencontre maire de Longue-Rive et de Tadoussac
- 11 septembre 2015 : Municipalité/ Ouverture soumission déneigement
- 14 septembre 2015 : Municipalité/ Séance extraordinaire
- 21 septembre 2015 : Municipalité/ Rencontre service incendie/ Résidences isolées
- 23 au 26 septembre 2015 : FQM/Congrès et conseil d'administration

**Octobre 2015**

- 13 octobre 2015 : Municipalité/ Séance préparatoire (caucus)
- 14 octobre 2015 : Municipalité/ Séance ordinaire

**INFO**

**MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE/ RACCORDEMENT DU PUIFS NO. 4/  
SUIVI**

Le conseil municipal est informé que les travaux de raccordement du nouveau puits  
no. 4 sont maintenant terminés et que l'eau de ce puits est maintenant distribuée dans  
le réseau d'aqueduc. Ces travaux de raccordement s'élèvent à 20 940\$ plus les  
taxes et ont été facturés par AquaTer-Eau inc. Afin de finaliser ce puits, AquaTer-  
Eau Inc. fera parvenir sous peu une proposition afin d'équiper ce puits d'instruments  
de contrôle du débit et du niveau d'eau.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

15-10-6494

**MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE/ AMÉNAGEMENT DU NOUVEAU PUIITS NO. 2/ RECOMMANDATIONS D'AQUATER-EAU INC. SUITE À L'INSPECTION**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté la résolution no. 15-09-6469 mandatant AquaTer-Eau inc. à procéder à l'inspection de l'actuel puits no. 2 et d'émettre ses commentaires et recommandations au conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE l'inspection a été faite et que monsieur Christian Denis, hydrogéologue pour AquaTer-Eau inc. a transmis ses conclusions, ses commentaires et ses recommandations par rapport à l'inspection dudit puits;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de suivre les recommandations de cet expert telles que décrites dans le courriel qui lui a été transmis le 13 octobre 2015 par la directrice générale et secrétaire-trésorière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nady Sirois et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité enclenche la procédure afin de construire un nouveau puits no. 2 en remplacement du puits actuel qui a atteint sa durée de vie utile;

QUE la Municipalité travaille en collaboration avec la firme AquaTer-Eau inc et le Groupe-conseil TDA qui sont deux entreprises spécialisées dans ce domaine et qui connaissent parfaitement les besoin de la Municipalité;

QUE toutes dépenses relatives à cette construction soient financées à même la subvention confirmée par le MAMOT au niveau de la TECQ 2014-2018 et dont la programmation des travaux pour le puits no. 2 ont été acceptés.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

15-10-6495

**TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET AUTRES TRAVAUX MUNICIPAUX CONNEXES/ POMPE AU POSTE DE POMPAGE PRINCIPAL/ MISE EN DEMEURE**

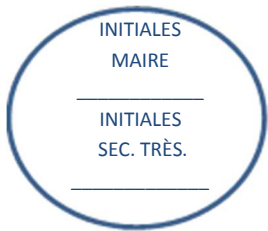
CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté les résolutions nos. 15-07-6431 et 15-08-6457;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2015, la directrice générale a demandé par courriel à l'entreprise RG St-Laurent Inc. une confirmation à l'effet que les pompes seront prochainement changées, tel que l'avance monsieur Daniel Lajoie du Groupe-conseil TDA dans sa lettre du 10 août 2015;

CONSIDÉRANT QUE cette demande visait aussi à obtenir l'échéancier prévu des travaux correctifs;

CONSIDÉRANT QU'au moment de la présente séance, l'entreprise RG St-Laurent n'a pas répondu à cette demande ainsi qu'à celles lui ayant été acheminées par monsieur Daniel Lajoie du Groupe-conseil TDA les 17, 22 et 30 septembre 2015 à propos du même dossier;

CONSIDÉRANT QUE le 8 octobre 2015, monsieur Daniel Lajoie du Groupe-conseil TDA a indiqué à la Municipalité qu'il n'avait toujours pas été en mesure d'avoir un entretien avec les responsables de RG St-Laurent Inc. pour connaître leurs intentions et qu'il a été proposé que la Municipalité fasse elle-même les travaux;



No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

CONSIDÉRANT QUE l'avis légal de Me Gaston Saucier a été demandé au sujet de cette proposition;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de Me Gaston Saucier est favorable à cette proposition;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la firme Gaudreault, Saucier, Simard, SENC., soit mandatée pour transmettre à l'entreprise R et G St-Laurent inc. une mise en demeure afin qu'elle voit à exécuter lesdits travaux de remplacement des pompes au poste de pompage principal dans un délai de 30 jours à défaut de quoi la municipalité fera effectuer les travaux par un tiers et ce, aux frais de l'entreprise R et G St-Laurent inc.

QU'une copie de cette résolution soit transmise à :

- Monsieur Alain Roy, MAMOT
- Monsieur Daniel Lajoie, Groupe-conseil TDA

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

15-10-6496

**DOSSIER RÉCLAMATION DIVISION DES PETITES CRÉANCES CONTRE LA MUNICIPALITÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE DU 363, RUE PRINCIPALE/ NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ EN REGARD DU DOSSIER**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté les résolutions no. 14-10-6184 et 15-07-6433 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu, le 23 septembre 2015, une demande de réclamation du propriétaire du 363, rue Principale pour des dépenses qu'il a encourues depuis 2010 relativement à la mise aux normes et à l'entretien de ses installations sanitaires;

CONSIDÉRANT QUE cette demande a été présentée à la Division des petites créances et qu'elle exige une réponse de la Municipalité dans les délais impartis par la Loi;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire contester cette demande devant la Cour;

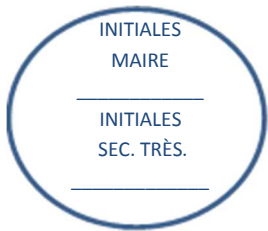
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité conteste le bien-fondé de la demande (réf : no.dossier 665-32-000724-156) du propriétaire du 363, rue Principale et qu'elle transmette à la Cour toutes les pièces justifiant cette contestation;

QUE le maire, monsieur Gontran Tremblay, soit mandaté pour représenter la Municipalité dans ce dossier.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire



No de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER

**Avis de motion**

**RÈGLEMENT RELATIF À L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016, DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION AINSI QU'À L'IMPOSITION 2016 DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE, D'UNE TAXE SPÉCIALE POUR LE SERVICE DE L'ÉGOUT ET DES TAXES DE SERVICES D'AQUEDUC, DES VIDANGES ET DE L'ÉGOUT**



**Règlement relatif à l'adoption des prévisions budgétaires 2016, du plan triennal d'immobilisation ainsi qu'à l'imposition 2016 de la taxe foncière générale, d'une taxe spéciale pour le service de l'égout et des taxes de services d'aqueduc, des vidanges et de l'égout**

**AVIS DE MOTION**

Je, soussigné, Roberto Emond, conseiller, donne par la présente, avis de motion qu'à une séance ultérieure du conseil municipal sera adopté un règlement relatif à l'adoption des prévisions budgétaires 2016, au plan triennal d'immobilisation ainsi qu'à l'imposition pour 2016 de la taxe foncière générale, d'une taxe spéciale pour le service de l'égout et des taxes de services d'aqueduc, des vidanges et de l'égout.

DONNÉ À PORTNEUF-SUR-MER, CE 14 OCTOBRE 2015.

\_\_\_\_\_  
Roberto Emond, conseiller no. 3

15-10-6497

**PLAN DES MESURES D'URGENCE/ ACCEPTATION DE L'ORGANIGRAMME DES PERSONNES RESSOURCES**

CONSIDÉRANT QU'UN document intitulé : *Plan des mesures d'urgence-Personnes ressources* daté du 29 avril 2015 a été déposé au Conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le document intitulé : *Plan des mesures d'urgence-Personnes ressources* daté du 29 avril 2015 déposé au Conseil soit accepté avec les modifications suivantes :

- Indiquer madame Nancy Roussel comme adjointe directrice des opérations
- Ajouter monsieur Dave Emond aux Communications et télécommunications

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

15-10-6498

**LISTE DES DOSSIERS À DÉTRUIRE AU 30 SEPTEMBRE 2015/ ACCEPTATION**

CONSIDÉRANT QU'une liste des dossiers à détruire au 30 septembre 2015 préparée par madame Annie Morin, secrétaire-trésorière adjointe, et dressée en fonction du schéma de conservation de la Municipalité a été déposée au Conseil;

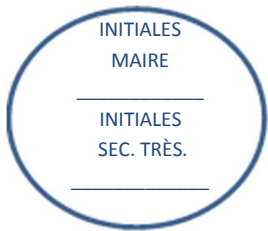
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nady Sirois et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la liste des dossiers à détruire au 30 septembre 2015 transmise au Conseil soit acceptée et que madame Annie Morin, secrétaire-trésorière adjointe soit autorisée à procéder à leur destruction.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire





**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

No de résolution  
ou annotation

**15-10-6499**

**NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par madame Nady Sirois et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE monsieur Yvan Maltais soit nommé à titre de maire suppléant pour une période de six (6) mois;

QUE l'assermentation de monsieur Maltais soit faite dès la présente séance.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

**INFO**

**ASSERMENTATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

La directrice générale procède à l'assermentation du maire suppléant, monsieur Yvan Maltais.

**15-10-6500**

**CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2016**

CONSIDÉRANT QU'un avis daté du 14 octobre 2015 présentant le calendrier des séances ordinaires 2016 a été déposé au Conseil;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil approuve ledit calendrier des séances ordinaires 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé monsieur Louis Emond par et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le calendrier des séances ordinaires 2016 soit accepté tel que déposé.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

**15-10-6501**

**FRAIS DE QUAIIAGE 2015/ DEMANDE D'UN UTILISATEUR POUR UN DEMI-TARIF**

CONSIDÉRANT QU'une demande a été déposée par monsieur Darky Emond afin que ses frais de quaiage soient réduits à un demi-tarif pour la saison 2015 en raison de la courte période pendant laquelle son voilier a été amarré à quai;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge que toutes revendications relatives au quaiage devraient être faites avant le début de la saison estivale au lieu d'après;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Roberto Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la demande de monsieur Darky Emond soit refusée et que la facture (no. 1268) reste payable en totalité à la Municipalité.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

No de résolution  
ou annotation

**15-10-6502**

**VENTE DE BIENS MUNICIPAUX/ AUTORISATION**

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité autorise la vente de 8 lumières de rue (têtes de lampadaires) usagées et non fonctionnelles (nécessite remplacement de pièces) de 100 watts HPS (sodium haute pression).

QU'un appel d'offres soit diffusé dans le bulletin municipal et sur la page Facebook.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

**15-10-6503**

**HYGIÈNE DU MILIEU/ NETTOYAGE DU RÉSEAU D'ÉGOUT/ COÛT DES RÉPARATIONS REQUISES SUITE À L'INSPECTION DU CAMION INTERNATIONAL 1963**

CONSIDÉRANT QUE le camion International 1963 qui sert exclusivement au nettoyage du réseau d'égout doit être inspecté annuellement en vertu d'une exigence de la Société de l'assurance automobile du Québec;

CONSIDÉRANT QUE lors de la dernière inspection, la Municipalité a été informée que des réparations doivent être effectuées afin de permettre audit camion de pouvoir circuler sur le réseau routier;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a reçu une soumission datée du 14 octobre 2015 du Garage Roger Foster et fils pour un montant de 2 137.99\$ toutes taxes incluses pour effectuer lesdites réparations;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de procéder à ces réparations en attendant de trouver un autre système permettant le nettoyage du réseau d'égout;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les réparations requises au camion international 1963 soient autorisées selon la soumission no. 100283 du garage Roger Foster et fils au montant de 2 137.99\$ toutes taxes incluses.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

**15-10-6504**

**PLAISIRS D'HIVER 2016**

CONSIDÉRANT l'entente intervenue avec le Comité Jeunesse de Ste-Anne-de-Portneuf en 2015 concernant l'aide financière pour la tenue de l'activité Plaisirs d'hiver 2015;

CONSIDÉRANT QUE le maire à titre d'administrateur a participé à une réunion du Comité Jeunesse de Ste-Anne-de-Portneuf pendant laquelle il a été décidé de laisser à la Municipalité la responsabilité d'organiser l'activité Plaisirs d'hiver à partir de l'édition 2016;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**





PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

QUE la Municipalité devienne maître-d'œuvre de l'événement Plaisirs d'hiver à partir de l'édition 2016 et en avise le Comité Jeunesse de Ste-Anne-de-Portneuf dans les délais requis par l'entente.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

15-10-6505

**DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE/ PROJET DE RÉGULARISATION DU KIOSQUE LOCAL D'INFORMATION AUPRÈS DE L'ATR MANICOUAGAN**

CONSIDÉRANT QUE l'ATR Manicouagan a transmis à la Municipalité un rapport proposant un échéancier de travail afin de régulariser le dossier du bureau d'information local pour qu'il soit reconnu par le ministère du Tourisme;

CONSIDÉRANT QUE cet échéancier est réaliste et que les modifications à apporter au kiosque ne nécessitent pas un investissement important;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité informe l'ATR Manicouagan qu'elle souhaite se joindre au Réseau à partir de 2016.

QUE madame Cathy Thibeault, soit mandatée pour compléter et signer, pour et au nom de la Municipalité, les formulaires d'accréditation.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

15-10-6506

**FERMETURE DU KIOSQUE LOCAL D'INFORMATION ET NOUVEL HORAIRE DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT PAR INTÉRIM**

CONSIDÉRANT QUE le kiosque local d'information a fermé ses portes lundi le 12 octobre 2015;

CONSIDÉRANT QUE, par conséquent, l'agente de développement par intérim, madame Cathy Thibeault, déplacera son lieu de travail au bureau municipal vu la fermeture dudit kiosque;

CONSIDÉRANT QU'il faut revoir son horaire de travail et aussi sa rémunération en fonction des nouvelles responsabilités qui incombent à un agent de développement, par intérim;

CONSIDÉRANT QUE le Pacte rural avait, à l'époque, confirmé une subvention de 25 000\$ pour le maintien du poste d'agent de développement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nady Sirois et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QU'à partir du 11 octobre 2015, un salaire annuel de 35 000\$ à raison de 35 heures par semaine (taux horaire de 19.23\$) soit versé à madame Cathy Thibeault à titre d'agente de développement par intérim et pris à même l'aide financière du Fonds de développement des territoires (ancien Pacte rural);

QUE l'horaire de travail soit du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 12h45 à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h;



No de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER

QUE la Municipalité attende des développements et des réponses claires au niveau du maintien du poste d'agent de développement via le Fonds de développement des territoires avant de prendre une décision sur le poste d'agent de développement.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

Info

**INDICATEURS DE GESTION 2014/ DÉPÔT ET ADOPTION POUR TRANSMISSION AU MINISTÈRE**

Remis à la prochaine séance.

**COMITÉ DE GESTION DU CHEMIN FORESTIER/ DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

Remis à une séance ultérieure. Le conseil municipal demande s'il serait possible que la représentante du comité soit présente à la séance préparatoire de novembre.

15-10-6507

**LA BOULE ARGENTÉE/ DEMANDE D'AVANCE POUR LE PAIEMENT DU MEV**

CONSIDÉRANT QUE suite à la réception d'un avis de Revenu Québec, le Comité de quilles doit procéder à l'installation d'un module d'enregistrement des ventes si il veut poursuivre la vente de boissons;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une lettre de la présidente du Comité, madame Gina Tremblay ayant pour objet une demande d'avance pour assumer temporairement les coûts d'acquisition d'un module d'enregistrement des ventes;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est favorable à cette demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Roberto Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la demande du Comité de quilles soit acceptée pour la soumission d'équipements GMM au montant de 2 050\$ (410\$ plus taxes après subvention) et que la Municipalité accepte d'avancer cette somme au Comité de quilles.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

Info

**FABRIQUE STE-ANNE DE PORTNEUF/ DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

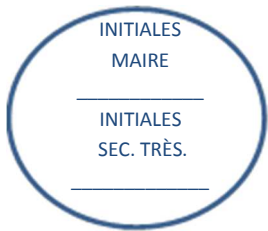
La Municipalité a reçu une lettre de la Fabrique l'informant de la tenue d'un déjeuner bénéfique qui se déroulera le dimanche 18 octobre 2015 à l'Accueil. Cette lettre demande aussi l'appui financier de la Municipalité. Puisque plusieurs organismes organisent des déjeuners bénéfiques et que le conseil municipal ne veut pas créer de précédent, il est entendu que chaque conseiller participe individuellement, s'il le peut, à ce déjeuner bénéfique.

15-10-6508

**ASSOCIATION FORESTIÈRE CÔTE-NORD/ DEMANDE D'APPUI POUR LE MAINTIEN D'UNE AIDE FINANCIÈRE DE 25 000\$ PAR LE MILIEU RÉGIONAL**

CONSIDÉRANT la demande d'appui de l'Association forestière Côte-Nord pour le maintien d'une aide financière de 25 000\$ par le milieu régional à son endroit;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil est en accord avec cette demande d'appui puisqu'elle ne requière aucune sortie d'argent des coffres de la Municipalité;



No de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Roberto Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil donne son appui à l'Association forestière Côte-Nord pour le maintien d'une aide financière de 25 000\$ par le milieu régional à son endroit.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

### INFO

### CORRESPONDANCE

#### **A: CORRESPONDANCE REÇUE, COURRIELS, ACCUSÉ RÉCEPTION, INFORMATIONS GÉNÉRALES**

**A.1 Transport Québec, Centre de services de Baie-Comeau et de Bergeronnes  
Monsieur Michel Gagnon, chef de service par intérim  
28-08-2015**

*Réponse à la résolution 14-09-6174 visant à demander l'installation de panneaux d'arrêt supplémentaires avant et face à l'intersection de la rue du Banc-de-sable et de la rue Principale.*

**A.2 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques  
Madame Christyne Tremblay, sous-ministre  
09-09-2015**

*Confirmation de la prise en charge des frais d'analyse d'une demande d'autorisation pour le dossier du puits no. 2 au montant de 2 021\$ par le MDDELCC.*

**A.3 CAUREQ  
Madame Micheline Anctil, présidente du conseil d'administration  
18-09-2015**

*Confirmation de la redistribution des excédents de l'année financière 2014-2015 au montant de 1 756.93\$.*

**A.4 Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire  
Monsieur Karim Senhaji, ing., directeur par intérim  
25-09-2015**

*Confirmation de l'acceptation de la programmation des travaux présentée en date du 11 septembre 2015 et du versement d'un montant de 425 000\$ pour les années 2014 à 2018 (TECQ).*

#### **B: REMERCIEMENTS ET INVITATIONS**

**B.1 Loisirs et sports Côte-Nord  
Monsieur Marc Richard, coordonnateur  
06-10-2015**

*Invitation à la 14<sup>e</sup> édition du Gala Méritas samedi le 14 novembre 2015 à Sept-Îles.*



No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

**B.2 Municipalité de Longue-Rive  
Madame Caroline Hovington, comité organisateur Souper vins  
et fromages 2015  
01-10-2015**

*Invitation à la 13<sup>e</sup> édition du souper vins et fromages le 8 novembre  
prochain à Longue-Rive.*

**C: PROCÈS-VERBAUX ET RAPPORTS FINANCIERS**

*Nil.*

**D: BULLETINS D'INFORMATION ET COMMUNIQUÉS**

**D.1 Les Avocats Gaudreault, Saucier, Simard, s.e.n.c.  
Bulletin d'information municipale, septembre 2015**

*La vérification du droit de mutation.*

**D.2 Bulletin d'information municipale, octobre 2015**

*Les tours de télécommunications et les compétences municipales en la  
matière.*

15-10-6509

**SENTIER DE NOËL 2015/ ATELIER DE FORMATION POUR COMÉDIENS/ OFFRE  
DE SERVICE DE ESPACE K THÉÂTRE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une confirmation d'aide financière via  
l'Entente de développement culturel de la MRC d'un montant maximum de 2000\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À  
L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la proposition de service d'Espace K Théâtre au montant de 511.18\$ plus les  
taxes pour une journée d'atelier de théâtre en prévision de la 6<sup>e</sup> édition du Sentier de  
Noël soit acceptée;

QUE les dépenses relatives à cet atelier soient payées à même la subvention  
confirmée par la MRC.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

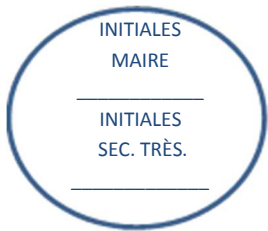
Info

**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**

La période de questions s'est déroulée à partir de 20h05 et s'est terminée à 20h15.

Sujets :

- Félicitations pour le nouvel aménagement d'un espace vert à l'extrémité ouest  
du village par le comité d'embellissement.
- Le jardin communautaire reviendra-t-il en 2016?
- La salle du Conseil aurait besoin d'une cure de rajeunissement : prévision  
pour 2016



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

No de résolution  
ou annotation

**15-10-6510**

**FERMETURE DE LA SÉANCE**

À 20h15, il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la séance soit et est fermée.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, Maire

\_\_\_\_\_  
Gontran Tremblay  
Maire

\_\_\_\_\_  
Nancy Roussel  
DG et secrétaire-trésorière